

LÉGENDE

Préservation de la richesse environnementale

-  Préservation des massifs forestiers
-  Préservation des ripisylves et boisements
-  Préservation des vergers
-  Préservation des sites d'intérêt écologique et paysager
-  Préservation et remise en bon état des continuités écologiques

Préservation du potentiel économique et agricole des terres agricoles

-  Permettre de nouvelles implantations agricoles
-  Rendre inconstructibles les terres agricoles à forte sensibilité paysagère

Structuration de l'urbanisation

-  Cœur de village à conforter et à valoriser
-  Maintenir et développer la synergie entre le cœur de village et les pôles
-  Pôles relais à conforter et à valoriser
-  Favoriser le renouvellement urbain
-  Encadrer l'évolution du lotissement des Terrasses d'Émeraude
-  Densification et mixité de l'espace urbain

Organisation du développement urbain

-  Répondre aux besoins à court terme

Organisation du développement économique

-  Développer les activités existantes et permettre de nouvelles implantations

Améliorer le cadre de vie

-  Reconnaître les fonctions récréatives de certaines parties du ban
-  Maintenir et développer la zone de sports et de loisirs
-  Maintenir et créer des cheminements piétonniers
-  Itinéraire cyclable à maintenir
-  Itinéraire cyclable à créer

Prise en compte du risque d'inondation

-  Aménager les sous-sols en conséquence
-  Aménager un ouvrage de rétention
Localisation indicative

PLAN LOCAL D'URBANISME

Landser



2. - Projet d'Aménagement et de Développement Durables

2.2. Document graphique

PLAN LOCAL D'URBANISME

Approuvé par délibération du Conseil Municipal en date du 3 mars 2026

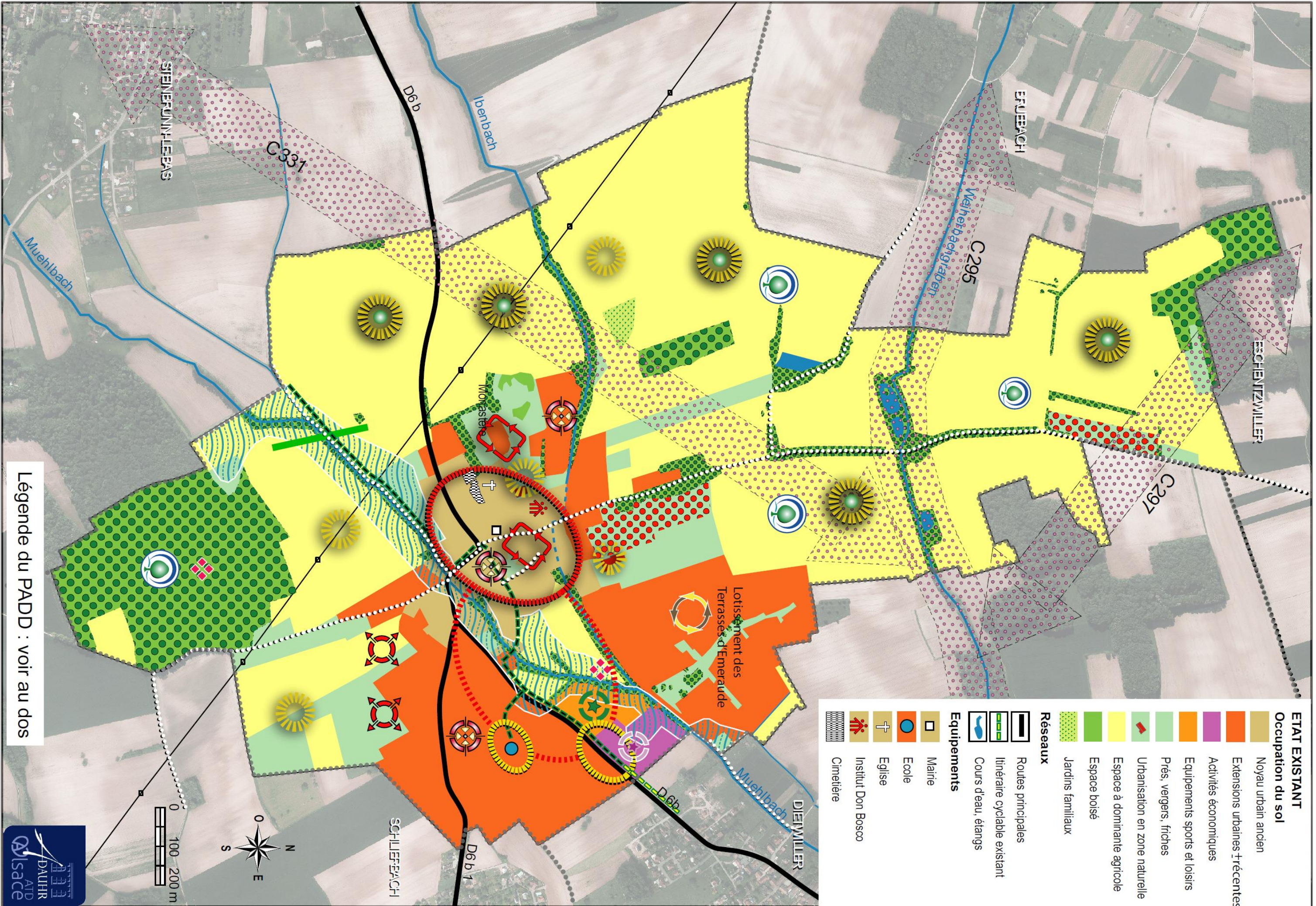


Le Maire
Daniel ADRIAN



2026

- ETAT EXISTANT**
- Occupation du sol**
- Noyau urbain ancien
 - Extensions urbaines trécentes
 - Activités économiques
 - Equipements sports et loisirs
 - Prés, vergers, friches
 - Urbanisation en zone naturelle
 - Espace à dominante agricole
 - Espace boisé
 - Jardins familiaux
- Réseaux**
- Routes principales
 - Itinéraire cyclable existant
 - Cours d'eau, étangs
- Equipements**
- Mairie
 - Ecole
 - Eglise
 - Institut Don Bosco
 - Cimetière



Légende du PADD : voir au dos